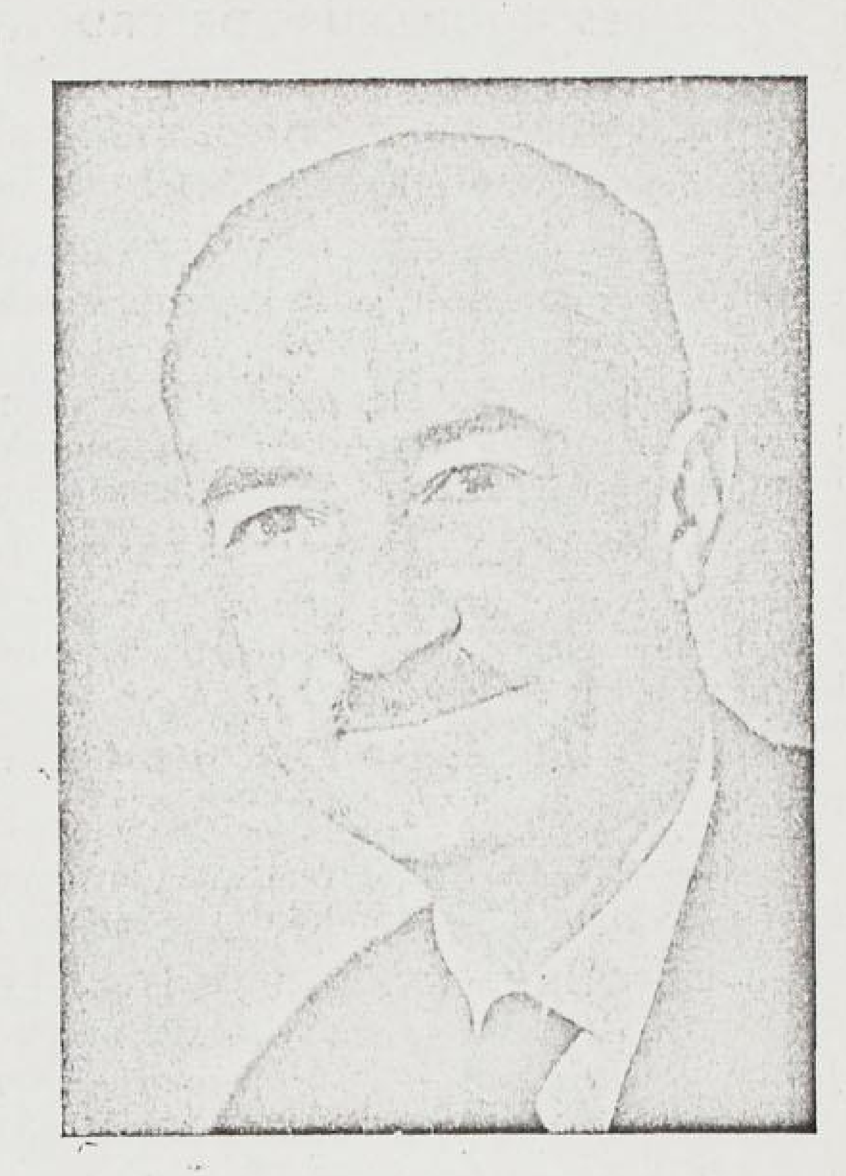
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION — SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 5 Mars 1967



Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Pour la troisième fois, je viens solliciter votre confiance.

En 1958, en 1962, je vous disais ceci : **"Ce que je vous promets, c'est qu'étant un homme libre, ne recevant d'ordres d'aucun parti, je travaillerai de tout mon cœur et de toute ma concience pour la circonscription de Saint-Jean-d'Angély".**

Aujourd'hui ma position n'a pas varié.

En 1958, vous aviez à choisir entre 8 candidats. J'étais le **seul indépendant**, et vous m'avez élu.

En 1962, vous aviez à choisir entre 4 candidats. J'étais **encore le seul indépendant**, et vous m'avez réélu.

En 1967, vous avez de nouveau à choisir entre 4 candidats. **je suis toujours le seul indépendant**, et je suis persuadé que vous me renouvelerez votre confiance, car j'ai le sentiment d'avoir tenu ce que je vous promettais.

Qu'il s'agisse des intérêts généraux de notre circonscription ou de la défense de tous ceux qui m'ont demandé une aide ou un conseil - quelle que soit leur nuance politique - j'ai fait chaque jour ce que j'ai pu depuis 8 ans ½.

A l'Assemblée Nationale, j'ai toujours voté **pour** ce qui me paraissait juste et bon, - et **contre** ce que je croyais mauvais et contraire aux intérêts de la France et aux vôtres.

J'ai agi en homme libre, élu et représentant d'hommes libres.

Je puis ajouter aussi - cela a son importance - que je n'ai jamais touché un sou de quelque parti que ce soit. - Lorsque cela m'a été proposé j'ai refusé.

A noter que **je suis le seul candidat habitant dans la circonscription.**

Voici donc, sans ambiguité, bien clairement, quelle est ma position.

A vous de dire maintenant - encore une fois - si vous approuvez cette ligne de conduite.

De nombreuses personnes de St-Jean-d'Angély m'ayant manifesté le désir que mon suppléant soit un Angérien - afin que notre Chef-lieu d'arrondissement soit davantage représenté, mon Ami **Jacques COLAS, Conseiller Général Maire**, a bien voulu faire équipe avec moi.

Je l'en remercie, et il est certain qu'ainsi nous ferons ensemble un travail plus efficace.

Mais je tiens à déclarer combien je suis reconnaissant à un autre Ami, **Jacques CLOUZEAU**, d'avoir été mon suppléant pendant deux législatures.

Dans le format exigu de la circulaire que doit utiliser un candidat, il m'est difficile d'entrer dans le détail de mon action et de mes votes depuis les élections législatives de 1962, mais :

— LES AGRICULTEURS savent que j'ai toujours voté les projets de lois qui leur étaient favorables afin qu'ils arrivent à obtenir cette parité de revenus, ce niveau de vie comparable à celui des autres catégories de la population.

Je ne prétends pas que rien n'a été fait en ce sens depuis 5 ans. — Mais si leur revenu a augmenté, leurs charges et leurs impôts ont augmenté encore davantage. — Ce qui compte c'est ce qui reste à la fin de l'année entre les recettes et les charges. — Une chose est certaine : Jamais les agriculteurs n'ont été aussi endettés. — Le "rattrapage" des prix agricoles doit devenir une réalité.

Les Agriculteurs doivent être plus soutenus, car ils sont indispensables pour nourrir le monde.

— **LES BOUILLEURS DE CRU** savent que j'ai fidèlement soutenu l'action de leur Syndicat National. Je suis l'un des 116 Députés qui ont réclamé l'abrogation des ordonnances de 1960 les concernant.

— **LES ANCIENS COMBATTANTS** savent que je suis l'un de leurs défenseurs, qui ne se borne pas à leur dire de bonnes paroles dans les Congrès. **Ce ne sont pas les discours qui comptent, ce sont les votes.**

— **LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS** supportent des charges fiscales sans cesse accrues. La patente qui était déjà un impôt lourd menace de devenir écrasante. En France les charges fiscales et sociales absorbent 44,6 % du revenu national brut

De 1958 à 1966, les recettes fiscales ont doublé (de 52 à 113 milliards de francs). J'ai voté contre le projet de loi généralisant la T. V. A — Il est considéré par ceux-là mêmes qui l'ont voté comme devant être **tellement impopulaire,** qu'ils ont exigé qu'il ne soit appliqué que le 1er Janvier 1968 — 9 mois après les élections !

— **POUR LES OUVRIERS ET EMPLOYÉS** : Les augmentations du S. M. I. G. ont été absorbées par des hausses de toutes sortes (électricité, transports, P. T. T., etc...) Les zones de salaires ont été réduites à 4, — mais il reste beaucoup à faire. Notamment l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite pour les métiers pénibles, et pour les mères ayant élevé 3 enfants.

— **POUR LES FONCTIONNAIRES :** Je veillerai à ce que les engagements pris par le Gouvernement soient respectés.

— **LES MAIRES** savent que j'ai toujours rapidement et efficacement répondu à leurs appels. Étant Maire moi-même **(seul des 4 candidats)** je connais bien leurs problèmes.

— **POUR L'ENSEIGNEMENT ET LES JEUNES :** c'est très fréquemment que je suis intervenu pour obtenir des crédits, des maîtres, des bourses. Pour St-Jean-d'Angély, le gros morceau est la construction du nouveau Lycée. J'ai bon espoir maintenant que ce projet passera bientôt à la période des réalisations.

— **POUR LES VIEILLARDS :** un effort a été fait par la construction de plusieurs maisons de retraite. Mais il reste beaucoup à faire pour les vieillards isolés, souvent malades, qui vivent avec moins de 5,50 Frs par jour. Les milliards de la vignette-Auto vont ailleurs...

— **POUR L'ENFANCE INADAPTÉE** : Deux maisons ont été ouvertes dans notre circonscription, à Neuvicq-le-Château et à Saint-Savinien.

— **EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE** ; Je suis, comme je l'étais, partisan des États-Unis d'Europe, - de la bonne entente avec tous les peuples. Il faut poursuivre franchement la construction totale du marché commun.

— **POUR LES RAPATRIÉS D'AFRIQUE DU NORD** : Mes efforts tendront à faire régler définitivement le problème de l'indemnisation et celui d'une amnistie complète et définitive.

— **POUR LES PETITS ÉPARGNANTS** : La situation de la bourse est devenue catastrophique. Certains ont perdu la moitié de leur capital. La tâche de demain sera de faire renaître la confiance.

— **S. N. C. F. :** La ligne Saintes-Niort est menacée. J'interviendrai, comme je l'ai déjà fait, pour son maintien.

— **POUR LE CAMP DE FONTENET** : Mon but est de poursuivre les démarches déjà entreprises pour y implanter une ou plusieurs industries.

La prochaine Assemblée Nationale aura de graves problèmes à régler (laissés actuellement de côté à cause des élections !) déficit énorme de la **Sécurité Sociale, du Métro, de la S. N. C. F.,** etc... La tâche ne sera pas facile, il ne faut pas se le dissimuler.

Enfin, je dois déclarer que **je suis convaincu de la nécessité de la "stabilité".** Elle est indispensable aussi bien pour la bonne marche d'une entreprise que pour celle d'une Commune ou d'une Nation.

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Depuis 8 ans 1/2, j'ai conscience d'avoir rempli de mon mieux le mandat que vous m'aviez confié. Je continuerai à être **le Conseiller, l'Ami, et le Défenseur de chacun d'entre-vous.**

Je vous resterai toujours reconnaissant de la confiance que par 2 fois vous m'avez témoignée. Je suis persuadé que le 5 Mars vous me la renouvellerez.

Votez pour un homme qui habite parmi vous et que vous connaissez bien.

Vous pouvez demain, comme hier, compter sur moi.

Vive la circonscription de Saint-Jean-d'Angély, Vive la République, et Vive la France !

ANDRÉ BRUGEROLLE

Député sortant

IMP. PERCHAUD - MATHA - TÉL. 126

Attention ! Ne rayez aucun nom, le bulletin serait nul.